

## Résultats annuels 2023-2024

---

- **Chiffre d'affaires et résultats impactés comme annoncé par des éléments non récurrents relatifs aux exercices antérieurs**
- **Forte croissance confirmée des prestations de services (+42%)**
- **Trésorerie disponible de 5,6 M€ au 30 juin 2024 (2,5 M€ nette des dettes financières)**
- **Carnet de commandes à 10,5 M€ à la fin de la revue drastique des projets**
- **Recentrage stratégique sur le développement et la maintenance, voire l'exploitation pour compte de tiers ou en propre, d'unités de méthanisation en injection biométhane**
- **Objectifs 2025-2026 : chiffre d'affaires > à 10 M€ et retour à la rentabilité**

*La société Agripower France (« Agripower » ou la « Société »), acteur de la transition énergétique et intégrateur de solutions de méthanisation, annonce aujourd'hui ses résultats annuels de l'exercice 2023-2024 arrêté le 30 juin 2024.*

*Les états financiers ont été arrêtés par le Conseil d'Administration d'Agripower France, réuni le 8 octobre 2024. Le rapport financier annuel, incluant les comptes au 30 juin 2024 certifiés par les commissaires aux comptes, sera disponible le 11 octobre 2024 dans la rubrique « Documents financiers » sur le site internet de la Société [www.agripower-france.com](http://www.agripower-france.com).*

**Comme annoncé, les résultats financiers 2023-2024 publiés ce jour sont le reflet d'une année de transition dédiée à la remise à plat opérationnelle de la société par la nouvelle Direction Générale et à la revue drastique du carnet de commandes.**

**A l'issue de cet exercice, la situation financière reste saine avec une consommation de trésorerie en nette baisse, semestre après semestre. Au 30 juin 2024, la trésorerie brute disponible est de 5,6 M€ et la trésorerie nette positive ressort à 2,5 M€.**

**Le chiffre d'affaires économique de l'exercice (4,8 M€) est constitué des revenus associés aux 9 installations réalisées au cours de l'exercice et aux activités de prestations de services en forte croissance (+42%).**

**Le résultat net comptable publié, grevé par l'impact des annulations de projets, ressort à -4,9 M€, malgré les économies réalisées et visibles notamment au niveau de la masse salariale.**

**Agripower concentre désormais sa stratégie sur le développement i) d'unités de grande méthanisation en injection biométhane, qui offre le meilleur potentiel de rentabilité, et ii) de prestations de services récurrentes. Le Groupe projette également de mettre à profit prochainement toute son expertise pour reprendre en propre des unités de méthanisation et devenir ainsi producteur de biométhane.**

**Fort de cette situation financière assainie et de son recentrage stratégique, Agripower vise à renouer avec une croissance significative dès l'exercice en cours tout en réduisant fortement ses pertes, puis à dépasser 10 M€ de chiffre d'affaires et le seuil de rentabilité dès l'exercice 2025-2026.**

## SYNTHÈSE DES RÉSULTATS ANNUELS

<i>En milliers d'euros</i>	<b>2023-2024</b> <i>12 mois</i>	<b>2022-2023</b> <i>12 mois</i>
Chiffre d'affaires net économique <sup>1</sup>	4 786	5 972
<b>Chiffre d'affaires net publié</b>	<b>1 377</b>	<b>5 972</b>
Produits d'exploitation	1 669	6 197
<b>Charges d'exploitation</b>	<b>(6 149)</b>	<b>(8 213)</b>
Dont Achat net de marchandises	(1 099)	(1 018)
Dont Autres achats et charges externes	(3 225)	(5 110)
Dont Charges de personnel	(1 673)	(2 032)
Dont autres charges	(149)	(53)
<b>EBITDA<sup>2</sup></b>	<b>(4 480)</b>	<b>(2 017)</b>
Dotations aux amortissements et provisions	(205)	(311)
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>(4 685)</b>	<b>(2 328)</b>
Résultat financier	192	(10)
<b>Résultat courant avant impôt</b>	<b>(4 492)</b>	<b>(2 338)</b>
Résultat exceptionnel	(406)	3
IS	10	85
<b>Résultat net</b>	<b>(4 889)</b>	<b>(2 250)</b>

### CHIFFRE D'AFFAIRES ANNUEL 2023-2024

Le **chiffre d'affaires net « économique »** s'élève à **4,8 M€** sur l'année 2023-2024. Il se décompose de la manière suivante :

- **L'activité de méthanisation à la ferme** a généré un chiffre d'affaires de 3,0 M€ avec 8 unités installées sur l'exercice et plus d'une dizaine en cours d'installation.
- **L'activité de grande méthanisation** génère un chiffre d'affaires de 0,1 M€, provenant de 2 projets de grande méthanisation
- **Les services associés (consommables, maintenance, SAV)** récurrents et stratégiques poursuivent leur forte progression à 1,7 M€ (vs 1,2 M€ sur l'exercice précédent) soit une hausse **de +42%**.

### Le chiffre d'affaires net publié ressort à 1,4 M€ intégrant :

- **Une annulation pour -2,8 M€** du chiffre d'affaires déjà reconnu à l'avancement sur les 77 projets de méthanisation annulés
- **Une correction de -0,6 M€** du chiffre d'affaires à l'avancement cumulé sur des projets encore actifs de méthanisation, compte tenu de la diminution de la marge prévisionnelle de ces projets par rapport à celle retenue au 30 juin 2023, en raison de la hausse des coûts non répercutée liée notamment au changement de fournisseur.

<sup>1</sup> Avant annulation ou correction de chiffre d'affaires à l'avancement pris sur les années antérieures

<sup>2</sup> EBITDA : Résultat d'exploitation + dotations nettes aux amortissements et provisions

## **RENTABILITÉ IMPACTÉE PAR LES CORRECTIONS SUR LE CHIFFRE D’AFFAIRES**

**Le faible chiffre d’affaires comptable enregistré, à la suite des corrections, pèse fortement sur les résultats.** L’EBITDA ressort ainsi à -4,5 M€ et le résultat d’exploitation à -4,7 M€ sur l’ensemble de l’exercice, masquant les premiers effets visibles des plans d’économies.

Les effectifs sont ainsi passés de 28 à 20 personnes en un an et les charges de personnel ont reculé à 1,7 M€ vs 2,0 M€ en 2022-2023. Des optimisations de charges fixes ont également été réalisées au niveau des dépenses d’exploitation.

Le logiciel ERP mis en place cette année permet également un meilleur suivi des projets. La « supply chain » sur ses offres de méthanisation à la ferme et de grande méthanisation a été sécurisée et optimisée en limitant désormais le besoin en fonds de roulement.

Après prise en compte du résultat financier positif (+0,2 M€) et d’un résultat exceptionnel de -0,4 M€ (incluant une correction d’erreur liée au projet international au Togo pour -0,2 M€), le résultat net ressort à -4,9 M€.

## **UNE SITUATION BILANTIELLE SAINTE AVEC 5,6 M€ DE TRÉSORERIE DISPONIBLE**

**Au 30 juin 2024, les capitaux propres s’élèvent à 7,1 M€.**

**La consommation de trésorerie liée à l’activité et aux investissements s’est élevée à 2,6 M€ sur l’exercice,** intégrant une marge brute d’autofinancement de -4,8 M€, une amélioration du besoin de fonds de roulement de 3,8 M€ et des investissements nets pour 1,6 M€ (dont 1,5 M€ d’augmentation de créances participations dans le cadre de 4 projets Agripower Partner).

Hors investissements dans Agripower Partner, **la consommation de trésorerie liée à l’activité décroît, semestre après semestre.** Elle est seulement de -0,2 M€ au second semestre, à comparer à -0,9 M€ au premier semestre et à -3,8 M€ sur la totalité de l’exercice précédent.

**La trésorerie disponible ressort largement positive à 5,6 M€.** La dette financière brute est de 3,1 M€, composée de 3,0 M€ de financement (prêt vert) obtenu auprès de BPI France et de divers financements pour 0,1 M€.

La trésorerie nette ressort ainsi à 2,5 M€ au 30 juin 2024.

## **CARNET DE COMMANDES A 10,5 M€.**

**A la suite de la revue drastique du carnet de commandes,** Agripower a annulé 77 projets de méthanisation, devenus non viables économiquement au regard de la forte dégradation de la conjoncture (inflation sur les coûts matières et de production, hausse des taux).

**Agripower dispose désormais d’un carnet de commandes d’une valeur de 10,5 M€ composé de 34 projets,** répartis entre 15 unités de méthanisation en cours d’installation (14 à la ferme et 1 grande méthanisation) et 19 unités en phase d’étude/ingénierie.

Agripower précise que seront désormais comptabilisés dans le carnet de commandes, uniquement les contrats ayant franchi un certain nombre d’étapes dont l’ICPE, le permis de construire et l’obtention du financement.

**Pour rappel, le carnet de commandes n’intègre pas les revenus récurrents issus des services associés (1,7 M€ en 2023-2024).**

## PERSPECTIVES

Tout en s'attachant à la bonne livraison de son carnet de commandes, Agripower focalise aujourd'hui sa stratégie sur le développement d'unités de méthanisation en injection biométhane.

Ces unités offrent pour les donneurs d'ordre le meilleur potentiel de rentabilité et une meilleure visibilité depuis la publication au JO officiel en juillet 2024 de la mise en application des certificats de production de biométhane (CPB). Les fournisseurs de gaz (résidentiel et tertiaire) ont désormais l'obligation, s'ils ne peuvent produire eux-mêmes du biométhane, d'acheter des CPB auprès des producteurs. Ces revenus complémentaires permettent de rendre plus rentables les installations et redynamisent le marché.

A ce titre, **Agripower confirme démarrer début 2025 les travaux de l'unité de grande méthanisation en injection biométhane de 2,7 M€ signée en 2022 et figurant dans le carnet de commandes.**

Par ailleurs, le Groupe dispose aujourd'hui d'un **portefeuille de projets avancés (« pipeline »)** en grande méthanisation **représentant près de 20 M€ en cumul de chiffre d'affaires potentiel**. Le pipeline intègre environ une dizaine de projets, dont 4 de taille importante. **Agripower entend transformer une bonne partie de ces projets en carnet de commandes au cours de l'exercice.**

Cette stratégie commerciale ciblée sur l'injection biométhane a permis également d'optimiser la force commerciale de terrain et de renforcer les équipes supports et maintenance afin de **poursuivre le développement de ses prestations de services à valeur ajoutée récurrentes**. Agripower proposera courant 2025 à ses clients de prendre en charge l'ensemble de l'exploitation de l'unité de méthanisation pendant sa durée de vie.

Fort de cette forte expertise intégrée, la **société projette de devenir elle-même productrice de biométhane** en rachetant, puis en modernisant des unités de méthanisation pour les faire passer de la cogénération à l'injection biométhane. Cette montée dans la chaîne de valeur permettrait d'augmenter la récurrence et la visibilité des revenus sur le long terme. Les investissements industriels nécessaires seraient financés au sein de sociétés reprises ou créées dans lesquelles Agripower détiendrait une participation significative.

**Agripower vise ainsi à renouer avec une croissance significative dès l'exercice en cours tout en réduisant fortement ses pertes, puis à dépasser 10 M€ de chiffre d'affaires et le seuil de rentabilité dès l'exercice 2025-2026.**

**Prochain communiqué financier :**

**Résultats semestriels 2024-2025 – 27 mars 2025**

**Retrouvez toute l'information sur le site [www.agripower-france.com](http://www.agripower-france.com)**

---

## À PROPOS D'AGRIPOWER

Créé en 2012, Agripower est un intégrateur de solutions de méthanisation, notamment en milieu agricole, qui accompagne ses clients dans la conception et la réalisation d'unités de méthanisation.

Acteur de la transition énergétique inclusive, Agripower développe des unités de méthanisation, procédé permettant de transformer des matières intrants organiques (déchets) en biogaz. Agripower se positionne principalement sur des solutions de méthanisation collective, à destination des collectivités, des groupes d'agriculteurs ou de l'industrie (agroalimentaire), et. Avec 97 unités individuelles ou collectives, installées et fonctionnelles, Agripower est l'un des leaders français sur ses marchés.

En 2023-2024, Agripower a réalisé un chiffre d'affaires économique de 4,8 millions d'euros.

---

### RELATIONS INVESTISSEURS

ACTUS finance & communication  
Guillaume Le Floch  
agripower@actus.fr  
Tél. 01 53 67 36 70

### RELATIONS PRESSE

ACTUS finance & communication  
Fatou-Kiné N'Diaye  
fndiaye@actus.fr  
Tél. 01 53 67 36 34